

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18030 - 70ÈME ANNÉE

## Ce soir au Gol

# Tous au meeting pour sauver les planteurs et les ouvriers d'usine

Ce soir, le PCR lance une série de meetings pour la défense des planteurs et des ouvriers d'usine. Rendez-vous à 18 heures près de l'usine du Gol à Saint-Louis.



Des milliers d'emplois sont en jeu : planteurs, ouvriers, transporteurs sans oublier les emplois dans les commerces générés par cette activité économique. (photo Toniox)

C'est un lieu symbolique. L'usine du Gol est une des deux dernières sucreries de La Réunion. Elle a la capacité de traiter plus d'un million de tonnes de cannes et de produire plus de 100.000 tonnes de sucre par campagne. C'est aussi là qu'en 2017 tout pourrait se terminer. En effet, c'est à cette date que prendra fin le quota sucrier de La Réunion. À partir de là, la production de l'usine perdra l'assurance d'être totalement écoulee au moins à un prix fixe garanti au-dessus du cours mondial.

La perte de cette protection ouvre les plus grandes incertitudes sur la

capacité du sucre réunionnais à concurrencer le sucre de betterave ou les sucres de canne venus d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie ou d'Australie.

Il ne reste que deux campagnes avant l'échéance 2017, trop peu pour que la canne à sucre puisse vendre des produits alternatifs et mieux rémunérés que le sucre.

C'est pourquoi la mobilisation est lancée depuis maintenant plusieurs mois par le PCR. Ce fut des distributions de tract sur les plate-forme le jour de l'ouverture de la coupe dans le Sud, c'est-à-dire au moment où la totalité de la filière est entrée en campagne. Le PCR a aussi com-

munié à plusieurs reprises lors de rencontres avec la presse, ou pendant des débats organisés sur ce sujet.

Les choses sont claires. Si en 2017 l'usinier n'a pas la certitude de vendre son sucre, il n'achètera plus les cannes des planteurs et commencera alors la plus grave crise économique, sociale, politique et environnementale de l'histoire de La Réunion.

Rien n'est perdu à condition de lutter. Le point de départ, c'est le meeting du Gol ce soir.

**M.M.**

## Ultime étape avant la décision des chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne

# L'Octroi de mer validé par le Parlement européen

**Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer au Parlement européen, annonce un vote très important de son assemblée. A une écrasante majorité, le Parlement européen a reconduit l'octroi de mer jusqu'en 2020. Les députés sont donc pour le maintien d'une protection pour ce qui reste de notre industrie et d'une source de recette importante pour les collectivités au moment où l'État réduit ses subventions. Dans un communiqué, Younous Omarjee salue ce vote et appelle à maintenir la mobilisation car la décision finale sera prise par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne.**

« Le régime de l'octroi de mer a été validé en procédure d'urgence ce mardi 16 décembre en plénière du Parlement européen à Strasbourg et proposé à reconduction jusqu'à 2020.

Son adoption à une écrasante majorité de voix, tous groupes politiques confondus, est une bonne nouvelle dans la prise en compte des particularités des régions ultrapériphériques par l'assemblée européenne. C'est aussi et surtout une bonne nouvelle pour les économies des régions ultrapériphériques françaises par l'approbation d'un dispositif qui participe au maintien dans ces régions d'un tissu indus-

triel et productif fragilisé.

Pour autant, il est à regretter que les conditions de la saisine du Parlement européen l'ait privé de la possibilité d'exercer pleinement son rôle de législateur puisque la procédure d'urgence a empêché la commission développement régionale de produire un avis sur le fond et de proposer des amendements. Le nouveau régime dont l'approbation finale relèvera des Chefs d'État sera donc le résultat de la co-production de la Commission européenne et du Conseil Européen.

Il convient aussi, d'ores et déjà de

travailler aux perspectives post 2020, et de ne pas attendre, comme pour le sucre, le dernier moment pour s'en inquiéter et agir. Avec comme double préoccupation d'une part le recentrage du régime sur son objectif premier, le soutien de la production locale et d'autre part la prise en compte des attentes des consommateurs. Le temps qui est à présent devant nous doit être mis à profit pour la mise en œuvre d'un véritable débat public pour tendre vers des propositions un dispositif plus efficient au regard de ses objectifs, et plus juste et mieux accepté. »

## Pour une meilleure protection des populations et de l'économie contre les risques de catastrophe

# ISLANDS : un outil pour l'adaptation au changement climatique des pays de la COI

3233 catastrophes, évaluées à plus de 8,924 milliards de dollars de pertes économiques, ont été enregistrées entre 1980 et 2013 aux Comores, Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles. Ces chiffres font partie du constat présenté lors de la sixième réunion de la plateforme régionale de protection financière contre les catastrophes climatiques et naturelles à Zanzibar, les 11 et 12 décembre 2014.

C'est pour faire face à cette situation que le programme ISLANDS pour la protection financière contre les risques de catastrophes (IFPP) a été mis en œuvre. Il est le fruit du partenariat entre la Commission de l'océan Indien (COI) – via son projet

ISLANDS, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) et la Banque mondiale.

« Nous travaillons ensemble, non seulement pour réduire les risques de catastrophes, mais aussi pour prévenir leurs impacts économiques négatifs » explique Philippe Boullé, conseiller technique du programme IFPP.

La première partie de ce programme, focalisée sur la collecte d'informations, a entre autre révélé l'importance du risque que représentent les aléas météorologiques dans notre région (cyclone, inondation, sécheresse...). Par exemple, à Madagascar et à Maurice, ce type d'évènement re-

présente plus de 80 % des pertes économiques suite aux catastrophes.

Grâce à ces informations, ce programme a permis aux pays d'évaluer les risques potentiels qu'ils encourent. Avec le changement climatique, nous assistons et nous nous attendons entre autre à une augmentation du nombre et de l'intensité des cyclones tropicaux dans notre région. « Cet exercice améliore notre processus de prise de décision pour faire face aux catastrophes à venir. Nous disons toujours que ce qui ne peut pas être mesuré, ne peut pas être géré » continue Kazuko Ishigaki, spécialiste des connaissances en risques au sein de l'UNISDR.

# Edito

## L'arme de la finance

Accusée par l'Occident de soutenir les opposants au coup d'État en Ukraine, la Russie est la cible de sanctions économiques par les pays de l'OTAN. Elles sont à double tranchant, car pour sa part la Russie a répondu. Elle a choisi de ne plus importer des produits agricoles de l'Union européenne. Au moment où arrive l'hiver en Europe va donc se poser la question de l'approvisionnement en gaz russe.

Face aux sanctions, la Russie a montré qu'elle est loin d'être isolée. Elle va diversifier ses débouchés. Un projet de gazoduc vers la Chine est lancé. La Russie a également conclu d'importants accords économiques avec l'Inde lors de la récente visite de Vladimir Poutine dans ce pays. Bien que membre de l'OTAN, la Turquie a choisi de ne pas suivre les Occidentaux. Elle vient aussi de signer des accords avec la Russie, notamment pour la construction d'un nouveau gazoduc.

Rappelons aussi l'épisode du G20 en Australie, où la Russie est sortie grandie de l'épreuve de force lancée par les Occidentaux par voie de presse.

La tentative des chefs de l'OTAN d'isoler la Russie n'a pas fonctionné. C'est au tour d'une autre arme d'agir : la finance. La monnaie russe est attaquée. La livre turque subit le même sort. Extrait d'une dépêche d'agence :

« La devise russe a continué sa chute mardi, l'euro atteignant 100 roubles et le dollar 80 roubles en cours de séance sur le marché moscovite.

Les deux taux de change sont retombés en une demi-heure à 92 roubles et 73 roubles respectivement (taux enregistrés à 16 h à Moscou, soit 13 h GMT), selon les données publiées en ligne par la bourse de Moscou.

Sergueï Chvetsov, le vice-président de la banque centrale russe, a fait savoir que la banque préparait de nouvelles mesures pour stabiliser la situation économique et enrayer la crise actuelle.

Dans la nuit de lundi à mardi, la banque a augmenté

de façon inattendue son taux directeur de 6,5 points de pourcentage pour l'amener à 17%, cette seconde hausse en moins d'une semaine ayant pour objectif de contrer les risques accrus de dépréciation du rouble et d'inflation. »

L'inflation a franchi la barre des 10 %.

Cette fois, la population qui est visée. Pour les personnes dépendant de revenus de l'État, la situation est la suivante. Elles doivent faire face à la hausse des prix, alors que l'État subit une baisse considérable de ses recettes à cause de la chute du prix du baril de pétrole. Depuis le début de l'offensive de l'OTAN en Ukraine, le gouvernement russe est largement soutenu par la population. Provoquer une baisse brutale du pouvoir d'achat des Russes vise manifestement à monter le peuple contre ses dirigeants.

Mais cette politique a des effets collatéraux chez les alliés des Occidentaux.

Des pays du Moyen-Orient font tout pour faire baisser le prix du pétrole. Ils veulent que leur marchandise soit beaucoup moins chère que le pétrole de schiste, afin qu'ils puissent regagner des parts de marché (voir page 5). Le prix du baril a ainsi baissé de 40 % en quelques mois, ce qui pénalise les pays exportateurs de cette matière première, en particulier la Russie.

Mais à Dubaï, aussi bien qu'à Ryad ou à Abou Dhabi, les bourses ont chuté en une journée de 7 à 8 %. L'onde de choc s'est aussi propagée à Wall Street.

En cherchant à faire plonger la Russie dans la récession, les dirigeants occidentaux jouent un jeu dangereux dans un monde toujours en crise économique.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Présentation d'un rapport d'évaluation d'une mesure sociale

# 35 heures, la « politique la plus efficace »

Selon le rapport de la députée socialiste Barbara Romagnan, le passage aux 35 heures a été « la politique la plus efficace et la moins coûteuse qui ait été conduite depuis les années 1970 ». Le texte préconise de nouvelles mesures de réduction du temps de travail pour relancer la création d'emploi.

Ce rapport, publié le 9 décembre, est la conclusion des travaux de la commission d'enquête sur « l'impact de la réduction progressive du temps de travail », créée en juin sur proposition des députés UDI. Le président de la commission, le député UDI Thierry Benoit, a mit en exergue « le travail sérieux accompli par notre rapporteure Mme Barbara Romagnan, même si je ne partage pas les conclusions de son rapport. Chacun pourra se forger sa propre opinion ».

### 350 000 emplois créés

Après les lois Aubry de 1998 et 2000, la durée légale du travail est passée de 39 à 35 heures. Ce sujet a fait polémique, lorsque le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, avait plaidé pour plus de souplesse du dispositif en novembre. Ce dernier ne souhaitait pas supprimer les 35 heures, mais donner la possibilité aux entreprises de pouvoir y déroger par accord majoritaire.

Le ministre assurait que les 35 heures ont été « un progrès qu'il faut faire respirer aujourd'hui vers plus de flexibilité ». Selon le rapport, « les lois Aubry (...) ont créé 350 000 emplois et ainsi contribué à réduire le chômage », permettant entre 1998 et 2001, à l'économie française de créer « plus d'emplois que jamais auparavant dans son histoire, et plus d'emplois par point de croissance annuelle que dans les périodes précédentes et suivantes », a expliqué Barbara Romagnan.

Ainsi les lois Aubry « ont coûté, par an, 2 milliards d'euros aux entreprises et 2,5 milliards d'euros aux administrations publiques, soit un peu plus de 12 800 euros par emploi créé », note le rapport. Celui-ci assure que les 35 heures sont « moins coûteuses pour les finances publiques » que « d'autres politiques publiques mises en œuvre pour sti-

muler l'emploi » et « notamment celles qui reposent sur des baisses de cotisations sociales sans conditions ».

### Des effets négatifs avérés

Selon Barbara Romagnan, les 35 heures ont favorisé l'égalité hommes-femmes, en réduisant « le nombre de contrats à temps partiels » qui touchent surtout les femmes. Plus de temps libre a été donné aux pères, permettant aux femmes « un rééquilibrage, limité mais réel, des tâches ménagères au sein des familles » et « encouragé un meilleur partage des responsabilités familiales ».

Malgré ces avancées, la députée PS du Doubs a reconnu « certains effets négatifs » des 35 heures,

comme « l'intensification du travail, repérée dans plusieurs secteurs », des « fortes tensions dans la fonction publique hospitalière » et des « difficultés » dans les entreprises de moins de 20 salariés. Les grands oubliés de ces lois sont les « salariés à temps partiel subi » et les « salariés les moins qualifiés ». Cette dernière a assuré que les 35 heures « n'ont fait qu'accentuer des travers qui existaient préalablement dans des secteurs où le temps de travail était déjà très partiel et flexible ». Pour la députée, il faut « envisager la poursuite de la tendance historique de réduction du temps de travail ».

*Céline Tabou*

## Un changement de temps de travail en perspective

La députée Barbara Romagnan a assuré qu'il ne fallait plus penser à ce type de mesures sur une base quotidienne ou hebdomadaire, mais surtout sur 32 heures. Cette dernière défend « une espèce de compte épargne temps dans lequel on puisse mettre des jours pour les utiliser à d'autres moments de sa vie ».

Pour le président UDI de la commission d'enquête, Thierry Benoit, le rapport « se bornait » à une défense partisane de la durée légale du travail à 35 heures, ne proposant aucune perspective nouvelle sinon une nouvelle réduction du temps de travail ». Ce dernier a voté contre le rapport, préférant réformer la fonction publique pour plus de souplesse et d'efficacité. Pour Thierry Benoit, « l'État doit se fixer comme objectif la mise en œuvre progressive d'une durée du temps de travail de 39 heures hebdomadaires », pour les trois fonctions publiques. Ce dernier propose une transition qui « pourrait se faire que sur la base du volontariat et devrait s'accompagner d'un rachat progressif, par l'employeur public, des Réductions temporaires de travail (RTT). Les contrats des agents publics nouvellement recrutés prévoiraient, en revanche, une durée légale hebdomadaire du travail de 39 heures rémunérées 39 heures ».

**L'OPEP cherche à maintenir un prix du baril moins cher que le pétrole de schiste**

# La Russie impactée par la baisse du pétrole

Depuis plusieurs mois le prix du baril de pétrole ne cesse de chuter, laissant planer des conséquences considérables sur l'économie mondiale. Dans un contexte de crise économique et financière cette chute vertigineuse pourrait conduire à un nouveau choc pétrolier.



Siège de l'OPEP à Vienne.

A contrario, les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont affirmé ne pas être touché par cette hausse des cours, comptant sur la dépendance des Etats-Unis au pétrole. Pour l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la consommation de pétrole devrait augmenter de 900.000 barils par jour l'an prochain pour atteindre 93,3 millions de barils par jour (mbj), contre 93,6 mbj anticipés précédemment.

## La Russie pourrait perdre plus de 4 %

Le pays le plus touché par cette baisse du baril est la Russie, qui en novembre devait perdre près de 100 milliards de dollars, à cause de la baisse des cours du pétrole. Or, le 15 décembre, la Banque centrale russe a prévenu que si les cours du pétrole restaient au niveau actuel, autour de 60 dollars le baril, le produit intérieur brut (PIB) de la Russie pourrait chuter de 4,5 % à 4,8 %.

Dans un tel contexte, le gouvernement russe prévoit une récession en 2015 (-0,8 %), après une croissance d'environ 0,6 % cette année. Les analystes de VTB Capital estiment, quant à eux, que le recul du prix du baril pourrait entraîner un déficit budgétaire de 2 % à 2,5 % du PIB.

D'après Christine Lagarde, directrice du Fonds monétaire international (FMI), « la chute du cours du pétrole menace la croissance de l'économie russe ». En effet, les sanctions occidentales, suite au conflit en Ukraine et la baisse du taux de change du rouble étaient des facteurs d'affaiblissement de l'économie russe. Cependant, la baisse des cours du pétrole pèse autant dans l'économie russe. Si la chute se poursuit, cela signifiera que « la spéculation contribue fortement à pousser les prix à la baisse », a expliqué Abdallah al-Badri, responsable de l'OPEP, rappelant que le plafond de « production de l'OPEP n'a pas changé depuis 10 ans, à quelque 30 millions de barils (mbj) ».

## Les pays de l'OPEP en profitent

Cependant, les pays producteurs non membres de l'OPEP ont augmenté de près de six millions de barils par jour supplémentaires leur offre, raison pour laquelle les cours chutent. Mais pour Abdallah al-Badri, le pétrole de schiste, dont la production a augmenté notamment aux Etats-Unis et au Canada pour atteindre quelque 3 mbj, a « un impact » sur le marché. En effet, le coût de sa production est élevé, soit 70 dollars le baril.

Face à cette situation, les Bourses du Golfe ont poursuivi leur plongeon, alors que les revenus de ces pays dépendent jusqu'à 90 % de l'or noir. Selon des analystes cités par Le Monde, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Qatar et le Koweït cherchent à maintenir la pression sur les producteurs de pétrole schiste et à défendre leurs parts de marché.

D'autant plus que « l'Amérique va dépendre du pétrole du Moyen-Orient pendant de longues années », a indiqué Abdallah al-Badri, indiquant que l'OPEP, qui entend porter « sa production à 93 mbj » en 2040, « sera toujours là ».

Ces monarchies, possèdent des réserves financières de 2.450 milliards de dollars grâce à la manne pétrolière, de fait elles « ne sont pas en danger », a-t-il insisté. Estimant qu'elles « passeront sans problème les deux ou trois prochaines années », il leur a cependant conseillé de « réduire leurs budgets », mais aussi de « baisser les subventions » à la consommation de produits énergétiques.

**Céline Tabou**

## Étude sur les déplacements domicile-travail

# Concentration des emplois à Saint-Denis et arrêt du chantier du train coûtent très chers

L'INSEE a publié hier une étude sur les déplacements domicile-travail à La Réunion en 2011. 30 % des emplois sont à Saint-Denis et Sainte-Marie. Mainte fois dénoncé depuis les années 1960 par le PCR, ce choix de concentrer les équipements dans une petite partie de l'île a des conséquences très graves, à cause du refus de reconstruire le chemin de fer détruit dans les années 1960. Ainsi sur 23 000 automobilistes entrant chaque jour à Saint-Denis, plus de 17 000 le font pour y stationner toute la journée car ils y travaillent. Cette erreur d'aménagement du territoire se paie cher en termes de pollution et de temps perdus dans les embouteillages. Voici des extraits de cette étude :

« Depuis 20 ans, le nombre de Réunionnais en emploi augmente chaque année en moyenne de 4 500 personnes. En 2011, les trois quarts des travailleurs utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail, contribuant à l'engorgement des réseaux routiers aux heures de pointe. Le recours au transport en commun reste faible et stagne à 5 % depuis 1999. Quatre personnes en emploi sur dix travaillent en dehors de leur commune de résidence.

### Part des transports collectifs : 5 %

Depuis 1999, elles sont de plus en plus nombreuses et s'installent de plus en plus loin de leur lieu de travail. L'allongement des trajets et l'augmentation du nombre d'actifs occupés représentent un défi majeur pour le développement durable des transports à La Réunion. En 2011, un Réunionnais utilisant un véhicule motorisé pour se rendre au travail parcourt en moyenne 25 km par jour, soit plus qu'en France métropolitaine. La moitié des travailleurs font plus de 15 km et 7 600 dépassent les 100 km par jour. Ces déplacements génèrent l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub> par personne en emploi et par an. Les tronçons les plus fréquentés sont ceux situés entre Le Port et Sainte-Suzanne : 23 000 automobilistes entrent quotidiennement dans Saint-Denis. Le taux d'équipement des ménages en automobiles à La Réunion reste inférieur à celui de la France métropolitaine mais le parc vieillit et devient de plus en plus puissant, facteurs défavo-

rables pour l'environnement.

La part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail est faible (5 %) et reste stable depuis 1999. Néanmoins le nombre de personnes utilisant les transports en commun pour aller au travail progresse chaque année (+ 300 personnes) mais beaucoup moins que le nombre d'automobilistes (+ 5 600). La part de l'automobile augmente ainsi entre 1999 et 2011, passant de 72 % à 78 %. La part de la marche à pied diminue mais reste le moyen de déplacement d'un travailleur sur dix.

Parmi les Réunionnais qui travaillent hors de leur commune de résidence, la grande majorité optent pour la voiture (91 %), alors que seulement 4 % utilisent les transports en commun. Malgré le développement des réseaux, les transports en commun ne semblent pas répondre aux exigences de fréquence, de régularité ou de correspondances, notamment pour les personnes qui travaillent loin de leur domicile.

### Les bassins d'emploi

Parmi les 240 000 travailleurs de La Réunion en 2011, 70 % travaillent dans quatre bassins d'emploi : 30 % à Saint-Denis/Sainte-Marie, 18 % à Saint-Pierre/Saint-Louis, 11 % à Saint-Paul et 11 % au Port/La Possession. Un tiers résident à l'extérieur de ces bassins d'emploi. Par exemple, la moitié des personnes qui travaillent au Port ou à La Possession résident en dehors de ces communes. La part des travailleurs qui résident

à l'extérieur de leur bassin d'emploi a fortement augmenté au cours des vingt dernières années, gagnant de 7 à 9 points dans chacun des territoires.

Les déplacements évoluent aussi avec les infrastructures qui se sont développées, mais ils restent contraints par le relief. Au Nord, le territoire de Saint-Denis/Sainte-Marie accueille des personnes en emploi qui résident dans des communes de plus en plus éloignées. L'ouverture en 1999 de la déviation de Bras-Panon et de la 2x2 voies de Saint-Benoît, ainsi que les prix du foncier plus abordables dans ces communes de l'est de l'île, ont favorisé l'augmentation de ces déplacements.

Ainsi, 9 600 personnes arrivent chaque jour de l'est (Sainte-Suzanne à Saint-Benoît) soit un flux désormais supérieur à celui des travailleurs en provenance de l'ouest (7 800 personnes). De même, le nombre de personnes arrivant chaque jour du Tampon a doublé entre 1999 et 2011 (700 personnes en 2011), ce trajet étant devenu plus accessible depuis l'ouverture de la route des Tamarins en 2009.

Vers le bassin Port-Possession, les travailleurs arrivent principalement de Saint-Paul (6 100 déplacements quotidiens en 2011). Ils sont deux fois plus nombreux qu'en 1999. L'axe mixte ouvert entre Saint-Paul et Le Port en 2002 contribue à délester le trafic sur la RN1 limité par l'ancien pont de la Rivière des Galets. Ils sont également plus nombreux à venir de Saint-Leu, leur nombre passant de 300 à 700 sur la période.

Di sak na pou di

# Salut à toi, Bruny...

**E**n ces moments où l'on parle beaucoup de ce qui, en France, est entrain de fragiliser cette grande institution que fut la CGT en la ridiculisant à partir de tout ce qui s'est passé autour de Thierry Lepaon dès que celui-ci fut désigné pour succéder à Bernard Thibault, j'ai une amicale pensée pour Bruny Payet dont l'Histoire retiendra qu'il fut un remarquable dirigeant de la CGT de la Réunion.

**S**alut à toi, Bruny, toi qui choisis en 1942, comme quelques autres jeunes réunionnais de moins de 20 ans à l'époque, de rejoindre la résistance à l'invasion allemande en répondant à l'appel du Général De Gaulle. Tu avais en poche ton baccalauréat « mathématiques » obtenu avec mention « Bien ». Tu n'ignorais pas que toi aussi tu prenais alors le risque ne pas revenir vivant dans ton île natale.

**S**alut à toi, Bruny, toi qui, la guerre finie et gagnée, entrepris avec succès en France des études d'ingénieur en électricité. Tu fus le premier Réunionnais à avoir réussi un tel parcours universitaire. Mais, il paraît que, selon l'Administration de l'époque, tu étais « trop diplômé » pour prétendre diriger cette institution qui se mettait alors en place dans l'île pour devenir l'É.E.R. et aujourd'hui l'E.D.F.

**T**u choisis, après un cours séjour en Algérie, de rejoindre le Docteur Raymond Vergès pour être son Directeur Général des Services de la ville de Saint-André, ville dont il était alors devenu Maire. Tu occupais en même temps des responsabilités dans le journal Témoignages. Tu n'eus alors ni le temps, ni surtout les moyens pour te construire une petite maison.

**L**e temps des fraudes et violences électorales étant venu, tu dois quitter Saint-André. Tu restes à Témoignages et met sur rails ce puissant syndicat que sera la CGTR. Je me souviens de la petite case qui te servait de bureaux, cour Basile, à coté du Marché de Saint-Denis. A partir de ce qui me reste comme souvenirs, je sais que tu ne roulais pas, mais alors pas du tout, sur l'or. Tes fins de mois devaient être difficiles, comme l'étaient celles de ceux pour lesquels tu menais le combat syndical.

**E**n 1971, Paul Vergès gagnait les municipales au Port. La CGTR put se donner un peu plus d'espace. Ton salaire était celui d'un ouvrier qualifié. Tu menais des luttes qui faisaient l'unanimité. Et nous étions tous heureux de nous retrouver à tes côtés ou juste derrière toi lors des manifestations du 1er Mai ou autres rassemblements.

**S**alut à toi, Bruny, pour les conseils que tu pouvais nous donner. Je me rappelle de cette grève déclenchée à la Clinique Jeanne d'Arc par un syndicat autre que la CGTR. Le conflit durait jusqu'à s'enliser. Cela ne manquait pas de causer des problèmes à de nombreuses personnes malades. J'étais adjoint au Maire et le Docteur Jehan Ferber, Président du C.A. de la Clinique, m'avait fait savoir par le biais de mon médecin traitant qu'il était prêt à signer un accord si j'acceptais de jouer le rôle de médiateur. N'y connaissant rien à ce type de problème, je viens chez toi te demander conseil. Tu me fis part de ton souhait que tout conflit trouve à un certain moment son aboutissement et tu me conseillas d'accepter le rôle de médiateur. « Mais, attention, me prévins-tu. Demande à rencontrer le Docteur Ferber en tête à tête et dis lui que tu es

d'accord à une condition : que la demande d'augmentation présentée par les travailleurs et leur syndicat soit valorisée d'un point ». Je suivis tes conseils. Le soir même, il était 22 heures, je rencontrais le Président du CA de la Clinique Jeanne d'Arc et lui disais les conditions dans lesquelles je proposerais aux travailleurs de reprendre le travail. Jehan Ferber accepta. La suite, le lendemain, appartient aux petits caprices qui parfois animent certains « responsables » syndicaux, jaloux de la prépondérance qui, croient-ils, leur revient de droit dans la fin de tout conflit.

**O**ui, salut à toi, Bruny, toi à qui, avec Elie Hoareau, nous convînmes il y a une quinzaine d'années, que notre Parti Communiste Réunionnais te devait, alors que tu avais passé la main à la CGTR à quelqu'un de plus jeune, l'expression de notre solidarité en reconnaissance de tous les sacrifices que tu as consentis toute ta vie durant pour les travailleurs en lutte.

**A**u moment où, là-bas à Montreuil, des histoires d'avantages financiers lézardent une institution comme la CGT, il me plait, mon cher Bruny, de te saluer avec respect et amitié pour l'exemple que, je l'espère, tu nous laisses à tous.

*Raymond Lauret*

# Otè

## Olèrk rogard solman otour, rogard osi dann lé z'alantour !

*Matante Zélida la ékrir Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, mi sort antann in n'afèr, moïn lé sir sa i plézir pa ou. Sirtou sé pars sé madam Bello ké la domandé. Kosa èl la domandé ? El la domann k'i fé in lisé bann métyé la mèr isi La Rényon, ou sinonsa i fé in lékol sipèryèr bann métyé la mèr. Pou kosa sa i risk pa plézir aou ? Inn, pars sé Bèllo la nyabou an avoir in l'idé konmsa. Dé, pars sa i vé dir Paul Vergès lé pa in onm indisponsab vi ké lé zot lé bien kapab fé lé shoz selon son bann z'idé é san li. Tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, m'a dir aou in n'afèr : mi koné pa d'parti, mi koné pa in n'onm politik la fé avans in takon z'idé, konm parti kominis é konm Paul Vergès. Lé zot i pé prann in bout, mé pa latotalité : Inn va prann in l'idé par si, par la, l'ot va prann in propozisyon par si par la... Sa lé posib ! Mé kosa lé pa posib ? Sak lé pa posib sé d'avoir in bon vizyon pou l'avnir La Rényon, in bon vizyon bann péi nout l'vironeman épi mèm lo mond antyé dopi in pti galé dann l'oséan indien i apèl La Rényon. Ala sak lé pa posib pou dmoun i oi lé shoz bout par bout é pa dann z'ot totalité. Ala sak lé pa posib pou demoun na poin in vizyon panoramik dsi nout prézan, dsi nout pasé, é dsi nout l'avnir, dsi lo pasé nout lantouraj, dsi lo prézan nout l'antouraj dsi l'avnir nout lantouraj. Parèy pou lo mond antyé.. Tok ! Pran sa pou ou !*

**Justin**

**NB – In mo pou la rout : « I fo pa konfonn otour avèk lé z'alantour ! ».**

Otour, sa lé zis koté nou, si ni vé ni pé oir tout sak nana otour, Lé zalantour, sa lé pli gran, é lé difisil fé rant sa dann nout karo d'vizyon. In moun i oi otour épi lé zalantour, lé forsé li oi pli d'shoz k 'in moun i oi areink otour. Fé travay zot koko d'tête ! Fé bouy zot matyèr griz, zot va oir sak mi di azot lé bien vré.